



Fiche n°L2-M-02

Priorité : Lot 2

Projet matériel

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À STRAINCHAMPS

1. Description succincte du projet

Le projet vise à aménager un espace de convivialité en bordure de RAVeL entre les villages de Hotte et Strainchamps. L'espace total accueillera trois grandes fonctions :

- une petite aire de stationnement, dont une place réservée à l'arrêt de motorhomes, et la sécurisation de la traversée de la voirie communale au niveau du RAVeL,
- une aire de convivialité, avec un kiosque et divers services tels un abri vélo avec borne de recharge électrique, un point d'eau, une barre d'attache pour les chevaux, des panneaux didactiques...
- une aire sportive et récréative reprenant une plaine de jeux, un terrain multisports couvert et un skatepark,

Le solde du site sera aménagé en espace vert à l'aide de plantations d'essences indigènes.

Actuellement, le site est un vaste excédent de voirie non aménagé qui se trouve près de l'ancienne gare du tram de Strainchamps, le long du RAVeL. Le RAVeL y est en cours d'aménagement en 2021. Un panneau didactique d'interprétation de la nature a été installé en bordure du RAVeL, ainsi que le panneau relatif à la « Mémoire du Tram ». Notons également l'existence d'un accès à l'arrière d'un jardin privatif au nord du site.

2. Justification du projet

Ce projet, idéalement situé à mi-distance entre Hotte et Strainchamps, en bordure de RAVeL et à proximité d'un site Natura 2000, propose une réponse spécifique à plusieurs enjeux du diagnostic partagé.

En effet, le manque d'espaces extérieurs de rencontre a été clairement identifié dans le diagnostic partagé tant en termes de cadre de vie qu'en termes d'aménagement du territoire. L'aménagement de cet espace permettrait de rencontrer de tels besoins pour deux villages.

D'autre part, le RAVeL constitue un élément structurant pour la mobilité douce et l'aménagement de la traversée de voirie permettra de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité routière.

Enfin, le projet se justifie car il permettra d'intégrer deux projets en cours de réflexion.

- La Direction des routes envisage d'y aménager un petit parking.
- Le Conseil Communal des Jeunes et la Commune de Martelange envisagent de collaborer avec la Commune de Fauvillers pour la création d'un skatepark sur le site.

Notons que l'infrastructure récréative profitera également au centre d'accueil des jeunes (le Vieux Moulin).

Effets directs et multiplicateurs

- Renforcement des contacts entre villageois
- Amélioration de l'offre touristique liée au RAVeL
- Développement de la mobilité douce
- Renforcement du maillage écologique
- Valorisation du patrimoine naturel et culturel local (vicinal...)

- Pratique sportive locale
- Sécurité des usagers faibles accrue

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-02 : Résolution des problèmes de sécurité routière
- L2-M-07 : Développement de la mobilité électrique
- L2-IM-08 : Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)
- L2-IM-04 : Renforcement de la promotion touristique de la commune
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
- L3-IM-04 : Mise en place d'actions en faveur de la nature
- L3-IM-10 : Mise en œuvre d'actions favorisant les déplacements groupés
- L3-M-06 : Création d'espaces sportifs et de plaines de jeux

En conclusion, le projet se justifie particulièrement par l'intérêt de sa localisation et la synthèse de sa programmation qui répond à différents besoins identifiés.

Le caractère rural du projet est pleinement intégré puisque le projet s'inscrit sur une infrastructure existante (le RAVeL), ancien vicinal, élément culturel et à proximité de deux villages.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
	2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture
Environnement	3 Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
	3.1 En assurant le développement convivial des villages et en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal
Environnement	4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
	4.2 En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature
Economie	5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal
	5.1 En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune
	5.3 En améliorant la sécurité routière sur tout le territoire

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris des citoyens les plus défavorisés ; être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la coconstruction des actions afin de favoriser l'accès à la mobilité pour tous et particulièrement des publics fragilisés, favoriser la participation citoyenne en encourageant les commissions consultatives à remettre des avis aux autorités locales dans les matières qui les concernent ; donner et améliorer l'accès aux nouvelles technologies, favoriser l'accès à la santé, rompre l'isolement

4. Impacts du projet sur le développement durable

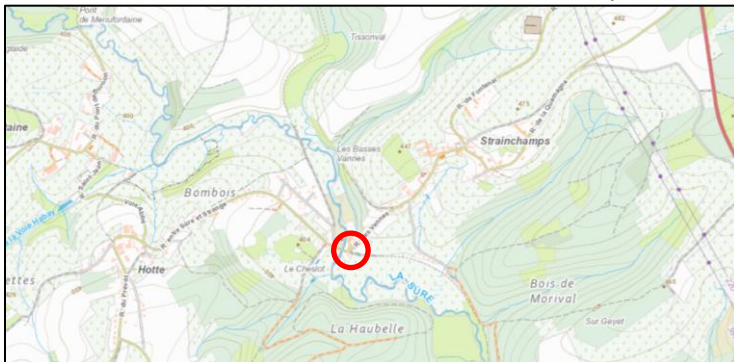
Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
+++			Le projet a un impact positif sur la cohésion sociale grâce à l'espace de rencontre et de convivialité qu'il propose, à mi-distance entre deux villages.
	++		Il a un impact positif sur le pilier environnemental, par le renforcement du maillage vert que proposent les plantations.
		++	Il a un impact positif sur le développement économique local, en améliorant l'offre touristique liée au RAVeL.

5. Localisation et statut

Localisation au sein de la commune

Le projet est idéalement placé entre les villages de Hotte et de Strainchamps, au croisement de la rue des Vennes et du RAVeL L618.

Adresse : à côté du 4, rue des Vennes à Strainchamps



Présentation du périmètre d'intervention

Cadastre : Domaine public



Statut de propriété

Publique

Cadre légal

Le bien est notamment repris :

- en zone d'habitat à caractère rural et zone agricole au Plan de secteur
- en zone d'assainissement autonome du PASH

- en limite d'une zone N2000 liée à la Haute-Sûre
- Le bien n'est pas repris comme site classé, ni repris à l'inventaire des terrains pollués.

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune
- Autres intervenants financiers potentiels : Développement Rural, Espaces verts, Direction des routes, Infrasports, Commissariat Général au Tourisme
- Partenaires associés : CLDR, Conseil Communal des Jeunes, DNF, CGT, Centre d'accueil des jeunes « au Vieux Moulin », le Syndicat d'Initiative

7. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- Projet répondant aux besoins de deux villages à la fois ; il est en lien avec de nombreuses fiches-projets du PCDR.
- Le projet permet de développer un pôle central au bénéfice de deux villages, à une localisation symbolique (vicinal) qui fait référence aux contacts entre les gens.
- Il s'agit d'un des projets les plus plébiscités au cours de l'élaboration du PCDR. Le projet a été évoqué dès les informations/consultations de la population et sur la plateforme de consultation numérique. Lors de la rencontre du 3 mars 2020, la CLDR a confirmé l'importance de ce projet en l'inscrivant dans une programmation de 4 à 6 ans, la Direction des routes devant encore aménager le tracé du RAVeL et le projet du skatepark devant encore être mûri avec le CCJ.

État du dossier/ Etat actuel

- Dans le cadre du projet « Mémoire du Tram » un panneau didactique a été installé le long du tracé du RAVeL à hauteur du site.
- En 2021 un dossier complet INFRASTRPORT (aire de jeux sport et skatepark) est en cours d'élaboration par le PCS et le CCJ en partenariat transcommunal avec la Commune de Martelange.
- L'étude de l'aménagement du RAVEL est en cours de finalisation à la Direction des routes.
- Des réflexions existent à la Direction des routes pour l'aménagement du parking et du stationnement motorhome.

Programme des travaux

Signature d'un bail emphytéotique ou d'une convention de cession de propriété avec la Direction des routes pour disposer du terrain.

Aménagement

- Une petite aire de stationnement et la sécurisation de la traversée de la voirie communale au niveau du RAVeL
 - o Aménagement de la traversée de la voirie communale pour sécuriser les usagers du RAVeL
 - Dispositif de ralentissement
 - Signalétique adéquate
 - o Création d'une voirie d'accès au stationnement
 - Voirie drainante (empierrement) d'une largeur de 3,5m
 - Zone de retournement au niveau de la dernière place de stationnement
 - o Création de places de stationnement
 - 2,5x5m en dalle gazon enherbée (avec recul de 6,5m voirie comprise pour braquage)
 - o Création d'une aire de stationnement (simple place de parking sans services particuliers) pour motorhomes
 - 3x7m en dalle gazon enherbée (avec recul de 6,5m voirie comprise pour braquage)
 - Séparation physique à l'aide de haies taillées d'essences indigènes

- Une aire de convivialité, avec une esthétique en lien avec le vicinal, par exemple un vieux wagon
 - o Kiosque (abri couvert) +/- 25 m²
 - o Tables, bancs, barbecue +/- 100m²
 - o Abri vélo avec borne de recharge électrique
 - o Point d'eau (pour les cyclistes)
 - o Barre d'attache pour les chevaux
 - o Panneau d'information et poubelles de tri-sélectif à intégrer avec le panneau didactique existant le long du RAVeL
- Une aire sportive et récréative
 - o Terrain multisports couvert, parois en bois : 12m x 22m
 - o Skatepark : aire de « street » avec 4 modules, minimum 200 m²
 - o Plaine de jeux : type petit enfance 2/6 ans et type enfance 6/12 ans, 200m²
- Le solde du site sera aménagé en espace vert en plantant des haies vives d'essences indigènes.

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ?

OUI NON

Démarches administratives à réaliser

- Convention avec la Direction des routes pour une cession de propriété de l'espace ou un bail emphytéotique
- Obtention d'une convention faisabilité
- Consultation des habitants et des partenaires associés pour préciser l'avant-projet
- Constitution du dossier Infrasports

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- La conception et les travaux d'aménagement, y compris le choix des matériaux, seront développés dans un objectif de durabilité et de polyvalence afin de permettre une adaptation des activités à long terme.
- Gestion communale de l'espace.
- Entretien régulier par la commune et les utilisateurs.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

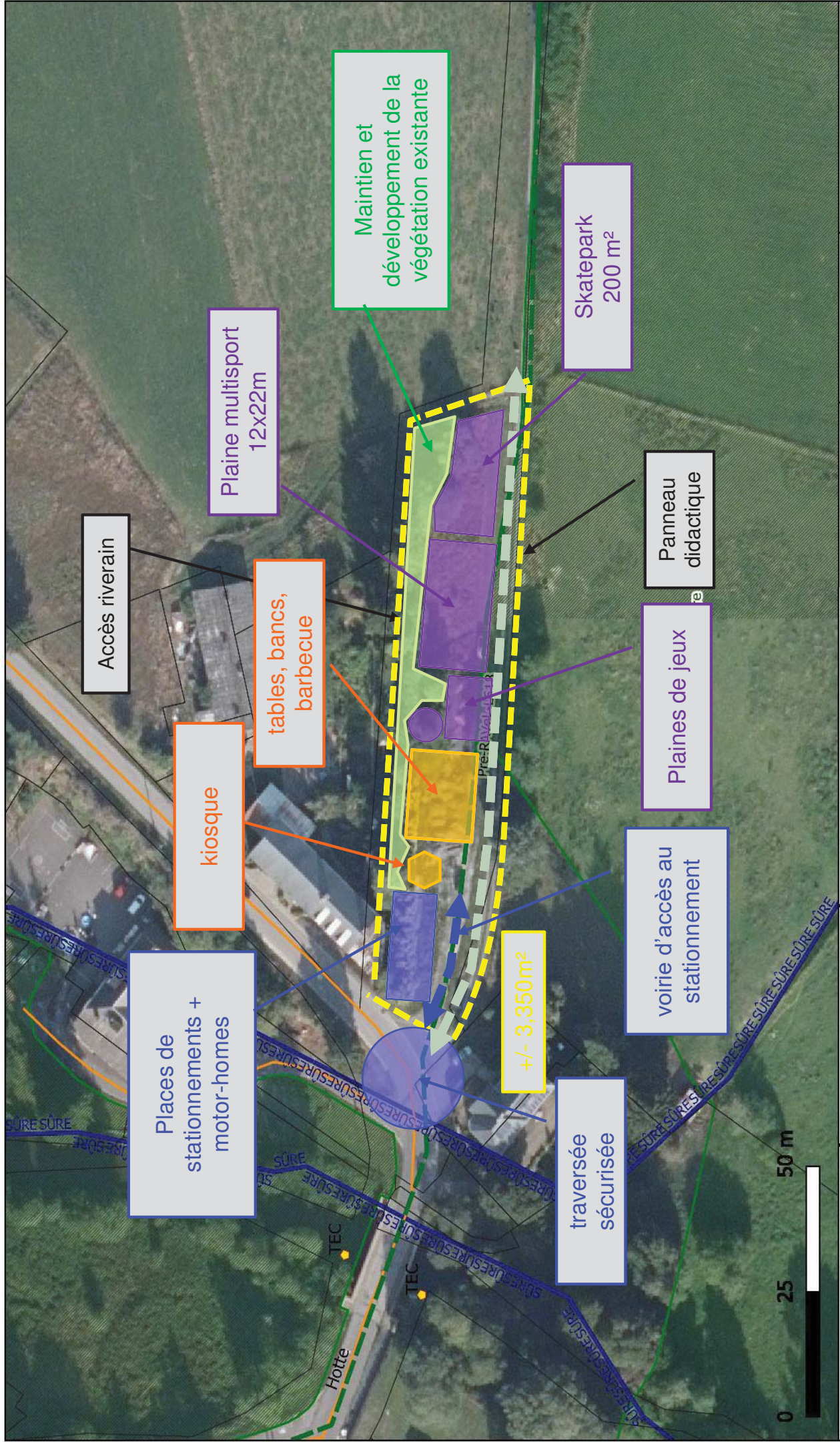
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation des travaux	Les travaux ont été réalisés	PV de réception des travaux, inauguration, communication

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Enquête de satisfaction à propos des aménagements	Au moins 50 % des personnes interrogées satisfaites	Enquête réalisée par l'administration communale dans les deux villages
Avis du Conseil Communal des Jeunes	Majorité satisfaite par les aménagements	Point à l'ordre du jour du Conseil Communal des Jeunes 5 ans après les aménagements

9. Annexe

- Schéma d'organisation : situation projetée
- Dossier photo
- Extrait du bulletin communal présentant le projet du Conseil Communale des Jeunes de Fauvillers



Accès riverain

Places de stationnements + motor-homes

kiosque

tables, bancs, barbecue

Plaine multisport 12x22m

Maintien et développement de la végétation existante

+/- 3,350m²

traversée sécurisée

voirie d'accès au stationnement

Plaines de jeux

Panneau didactique

Skatepark 200 m²



PROVINCE LUXEMBOURG

COMMUNE DE FAUVILLERS

DATE 13 juillet 2020

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À STRAINCHAMPS

DOSSIER PHOTOS



Entrée du RAVeL depuis la
rue des Vennes vers l'est

Photo n°1

Entrée du RAVeL depuis la
rue des Vennes vers l'est



Photo n°2



Entrée du RAVeL depuis la
rue des Vennes vers l'est

Photo n°3



passerelle de l'asbl des
pêcheurs à déménager

Photo n°4



dépôt à évacuer

Photo n°5



dépôt à évacuer

Photo n°6

vers l'est (Bodange)



Photo n°7

vers l'est (Bodange)



Photo n°8

arrière des maisons rue
Laveu



Photo n°9

arrière des maisons rue
Laveu



Photo n°10

arrière des maisons rue
Laveu



Photo n°11

panneau de la mémoire du
Tram



Photo n°12



panneau de la mémoire du
Tram

Photo n°13

vers la rue des Venues



Photo n°14



vers la rue des Vennes

Photo n°15

Le Conseil des Jeunes rêve d'un skatepark à Fauvillers

Composé de cinq membres effectifs, le Conseil Consultatif Communal des Jeunes (CCCJ) planche depuis un an sur la réalisation d'un skatepark au sein de la commune de Fauvillers. Déjà bien défini, le projet commence à se préciser doucement.

Julien (14 ans), Angéline (16 ans), Aurian (16 ans), Ethan (16 ans) et Erwan (17 ans) forment actuellement le CCCJ soit le Conseil Consultatif Communal des Jeunes. Depuis un an, ce groupe de cinq adolescents travaille au projet de réaliser un skatepark au sein de la commune de Fauvillers. « L'idée provient d'Erwan, Aurian et Ethan », explique la commission. « Ils pratiquent un sport de glisse tous les trois et se rendent souvent au skatepark à Luxembourg-Ville. L'idée est de pouvoir pratiquer leur hobby sans devoir courir à des kilomètres. De plus, cela donnerait la possibilité à tous les jeunes (et moins jeunes) de pratiquer (ou essayer) ce genre de sport (skateboard, trottinette, bmx...). Un skatepark peut aussi être un lieu de détente où l'on peut discuter entre amis, il pourrait même servir comme lieu de rassemblement pour des événements communaux etc. »

Rapidement, les autres membres ont tout de suite adhéré au projet ainsi que plusieurs autres jeunes de la commune. « Nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer le bourgmestre et l'échevin des sports à ce sujet. Une réflexion est en cours. Notamment sur l'endroit idéal pour accueillir ce skatepark », continue le CCCJ. « Dans nos démarches, nous sommes également aidés par Benoît d'Infor Jeunes et Philippe de l'Amo Média Jeunes ainsi que Carine du PCS. Grâce à la plateforme Fauvillers.be" (), nous avons eu l'occasion de rencontrer d'autres jeunes de plusieurs communes qui ont le même projet que

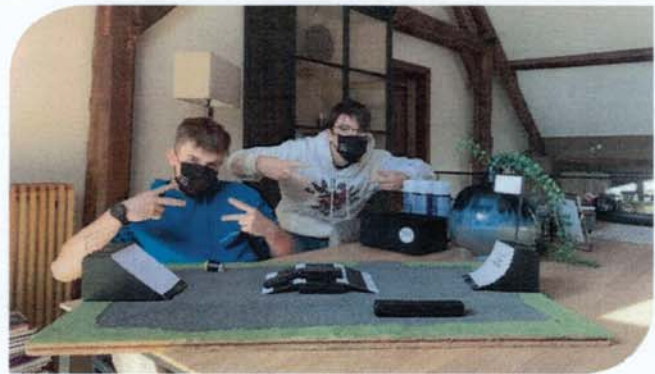


Wallonie



nous. Ces rencontres nous permettent d'échanger les bonnes pratiques, les trucs et astuces, les difficultés rencontrées... Nous avons également eu la chance de pouvoir rencontrer, lors de ces échanges, Monsieur Jambé qui est le cofondateur du constructeur de skatepark « Antidote » avec qui nous sommes maintenant en relation et qui nous conseille dans la réalisation de ce projet. »

Concrètement le futur skatepark de Fauvillers devrait s'établir sur une surface d'environ 200m² en béton lissé. Le tout avec un accès facile tout en restant à distance des habitations pour limiter les nuisances.



Votre avis nous intéresse !

Nous reviendrons très prochainement vers vous.

Pour nous contacter, vous pouvez joindre Carine Stas, notre coordinatrice au 063/60.83.56 ou par mail à carine.stas@fauvillers.be

Julien, Angéline, Aurian, Ethan et Erwan